



N° 2016 - 006

République française Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL Séance du 29 janvier 2016

Objet : Marché de travaux sur le parking Po

L'an deux mille Seize,

Le 29 janvier à 14 h 00,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux du Syndicat Intercommunal de Flaine en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick CHANCEREL.

Etaient présents:

Arâches: Patrick Chancerel, Marc Iochum, Didier Vandebrouck, Delphine Avenier, Guy Fimaloz

Magland: Thierry Thévenet, Giovanna Vauthay, Maurice Petit-Jean, Carmen Viffray, Marc Meynet (quitte la séance après le point n°1)

Etaient excusés: Josette Crozet, Jean-Luc Perret, Valérie Sales, Hélène Roux

Thierry Thevenet a été élue secrétaire de séance.

En exercice: 10

Date de convocation : 21/01/2016

Présents: 9

Date d'affichage: 21/01/2016

Votants: 9

Votes pour :

Votes contre: 0

Abstention: 0

Monsieur le Président explique qu'un marché a été signé avec l'entreprise BPJ pour des travaux sur le parking Po le 12/10/2015 pour un montant estimé de 68 000 € HT (Devis Quantitatif Estimé). Or, au vu de la délibération du 25 avril 2014 portant sur la délégation de pouvoirs au Président, une délibération aurait dû être prise par le comité syndical pour approuver ce marché et autoriser le Président à le signer, puisque le seuil de signature est à 50 000€. En revanche, dans le règlement intérieur MAPA datant de 2011, le seuil était à 90 000 €. Cette contradiction a induit les services en erreur.

Par conséquent, afin de pouvoir payer le solde de ce marché à l'entreprise, le Président porte cet état de fait à connaissance des élus du comité et leur demande d'approuver ce marché a posteriori.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide d'approuver ce marché.

Pour copie conforme au registre.

Le Président Patrick Chancerel